

Les élus sont souvent associés à une « caste de privilégiés », entre autres, parce qu'ils seraient grassement payés. Leurs niveaux de rémunération, plus ou moins fantasmés, souligneraient toute la distance sociale qui existe entre la « classe politique » et la population. Cette croyance est renforcée par le fait que la rémunération permet dans certains cas aux détenteurs de mandats de vivre exclusivement de leur activité politique et que, dès lors, ces « professionnels » chercheraient à conserver leur place dans le but de maintenir leur revenu.

Ces discours ne concernent pas que la situation française, ils se retrouvent dans de nombreux pays. Pour autant, les citoyens disposent de peu d'information facilement accessible pour mieux connaître la réalité des conditions d'attribution d'indemnités aux élus. Partant de ce constat, l'ouvrage apporte des connaissances objectives sur les règles qui fixent la rémunération du travail politique, en procédant à une double rupture par rapport aux points de vue communs :

- éviter de considérer que les élus forment un groupe homogène en réduisant la question de la rémunération aux mandats les plus centraux (parlementaires, grands exécutifs) ;
- éviter d'apprécier la rémunération des élus à partir d'un seul regard national.

Suivant cette perspective, l'ouvrage fait le point sur les principes et réglementations de la rémunération des mandats nationaux et locaux dans 21 pays européens. Précisément, il répond aux questions suivantes : quelles sont les formes d'organisation du pouvoir politique dans ces différents pays européens ? Quels sont les modalités et les niveaux de rémunération des élus ? Quels débats saillants peuvent susciter ces réglementations dans les pays considérés ?

Il s'agit d'un ouvrage rare, qui s'inscrit dans les débats relatifs à la rémunération des élus. ■

L'ouvrage est dirigé par **Rémy Le Saout**, enseignant-chercheur en sociologie à l'université de Nantes et chercheur au Centre nantais de sociologie (CENS-CNRS-UMR 6025), et coordonné par **Johanna Rousseau**, ingénieure d'études au CENS. Ils encadrent une équipe internationale composée de 31 chercheurs européens.

Rémy Le Saout

La rémunération du travail politique en Europe

La rémunération du travail politique en Europe

Sous la direction de
Rémy Le Saout

Avec les contributions de

Nicole Bolleyer, Erzsébet Csatlòs, Koenraad De Ceuninck, Bas Denters, Nicholas Dickinson, Bojan Dobovšek, Vittorio Ferri, Tomàs Font Llovet, Miro Hač'ek, Alexandra Iancu, Jelena Jerinić, Patricia Jonason, Pekka Kettunen, Agnieszka Kuczala, Simona Kuković, Karim Lasseb, Aistė Lazauskiene, Patrizia Magarò, Bastian Michel, Ivan Mifsud, Sergiu Miscoiu, James Mitchell, Ana Fernanda Neves, Iris Nguyen Duy, Andrea Pilotti, Romain Rambaud, Iveta Reinholde, Judit Siket, Sorina Cristina Soare, Malvīne Stučka, Marc Vilalta Reixach